

## PROGRAMME DE FORMATION

### Détention complexe immobilière : Achat en indivision

Faites le point sur l'achat à deux et sur l'achat de parts indivises répond à ces problématiques.

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none"><li>• Droit de la famille</li><li>• Droit des biens</li></ul>
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les enjeux d'un investissement déséquilibrés</li><li>• Mieux maîtriser le financement des opérations de partage</li></ul>

## Achat à deux et emprunt immobilier

- Traitement des investissements déséquilibrés au sein du couple en communauté
- Traitement des investissements déséquilibrés au sein du couple en régime séparatiste + Pacs
- Traitement des investissements déséquilibrés dans une SCI
- Emprunt et contribution aux charges du ménage et remboursement immobilier
- Emprunt et donation indirecte
- Emprunt et propriété d'un seul
- Emprunt et notion d'indivisibilité de la dette / devoir de mise en garde DCI
- Analyse solvabilité gestion bien commun
- Analyse solvabilité gestion indivision
- Analyse solvabilité / saisie bien indivis

Contenu pédagogique:

## Achat de parts indivises et emprunt immobilier

- Rappel régime de l'indivision
- Partage : chronologie parts indivises
- Partage : coût global de l'opération
- Partage amiable et partage judiciaire
- Opérations de partage et divorce ( amiable, contentieux)
- Opérations de partage et succession ( partage global ou partiel)
- opération de partage et SCI
- La soulté, son financement ( régime juridique )
- La soulté, son financement ( régime fiscal )

## CGPI / Courtiers

- IAS / DDA : 2 heures
- Immobilier / Carte T / Loi Alur : 2 heures
- IOBSP / DCI : 2 heures

Heures réglementaires:

## Experts-comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

## Replay

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

